

Module préparatoire à l'entrée en formation CAFDES

Accès à la formation – rentrée 2018

1. Conditions d'accès

Cette formation est accessible par la voie de la formation continue aux personnes souhaitant préparer les épreuves de sélection à la formation CAFDES, organisées par les différents centres agréés.

2. Modalités d'admission

Il appartient au candidat de s'assurer que son profil correspond bien aux conditions d'admission à la formation CAFDES avant d'intégrer le module préparatoire.
Il pourra pour cela se reporter au site de l'institut.

Pour rappel :

La formation CAFDES est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau II ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ;
- être titulaire d'un diplôme mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et justifier d'une expérience professionnelle d'un an dans une fonction d'encadrement ou de trois ans dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale
- être en fonction de directeur d'établissement ou de service dans le champ de l'action sanitaire, sociale ou médico-sociale.

3. Modalités d'inscription

La collecte, la conservation et la communication d'informations nominatives seront conformes aux dispositions des articles 25 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Demande de dossier

Le dossier peut être directement téléchargé sur le site de l'institut (www.irtsnouvelleaquitaine.fr)

Les demandes téléphoniques ne sont pas prises en compte.

Dépôt de dossier

Le dossier complet doit être retourné à l'IRTS Nouvelle-Aquitaine (date et adresse de retour indiquées dans le dossier).

Les candidats ayant retourné leur dossier complet dans les délais recevront un courrier de confirmation.

Tarif

Le coût total de la formation pour l'année **2018 - 2019** est de :

- Module 24h : **1 190 €** auxquels s'ajoutent **52 €** de frais de gestion administrative non remboursables lors de l'inscription.
- Module 20h : **790 €** auxquels s'ajoutent **52 €** de frais de gestion administrative non remboursables lors de l'inscription.

Ces prix sont donnés à titre indicatif et ne sauraient avoir une valeur contractuelle.